



MOI(S) SANS TABAC

NEWSLETTER N°1

JUILLET-AOÛT 2016



Cette année, Santé Publique France souhaite rassembler 66 millions de français autour d'une cause commune: le Tabac. Professionnels de santé, partenaires, institutions...pères, mères, enfants... tout le monde est concerné. C'est pour cela qu'il est important de se mobiliser autour du défi collectif: l'arrêt du tabac en novembre 2016!

Faire face à une réalité sanitaire...

En France, le tabagisme est la première cause de mortalité évitable, avec environ 78 000 décès chaque année. Un fumeur sur deux décèdera du tabac. L'objectif du Programme National de Réduction du Tabagisme (PNRT) comme l'a précisé Mme Marisol Touraine, est d'aller vers une génération sans tabac.

L'Agence Nationale de Santé Publique (ANSP) a lancé cette année un grand projet : le "Moi(s) sans tabac" qui s'inspire du "dispositif anglais Stoptober" mis en œuvre en Angleterre depuis 2012 par Public Health England.

Il s'agit d'un défi collectif consistant à inciter et accompagner les fumeurs vers une démarche d'arrêt pendant une période d'un mois. Cette intervention augmente de plus de 50% le nombre de tentatives d'arrêt car les signes désagréables de sevrage sont considérablement réduits pendant cette période multipliant par 5 la chance de succès de la tentative d'arrêt.

Après une formation des partenaires en septembre, une campagne de communication débutera à la mi-octobre avec le déploiement d'actions de proximité pour inciter l'inscription au challenge sur tabac-info-service (TIS). Des actions de soutien à l'arrêt auront lieu en novembre afin d'accompagner les fumeurs dans leur démarche d'arrêt du tabac.

Afin de favoriser les partenariats et les actions de proximité, un ambassadeur a été nommé pour la Nouvelle-Aquitaine : AGIR 33 Aquitaine. Il s'associe à des ambassadeurs relais nommés en Limousin (AddictLim) et Poitou-Charentes (ANPAA Poitou-Charentes).

Ces référents, désignés par l'ARS et l'ANSP, ont pour mission de relayer la communication nationale et de coordonner les actions de proximité en direction de tous les fumeurs.

Bon été à tous,

L'équipe d'AddictLim

Actualités : élargissement de la prescription des substituts nicotiniques

Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, publiée au Journal officiel du 27 janvier 2016.

Cette loi autorise, en sus des **médecins** et des **sages-femmes**, les **médecins du travail**, les **chirurgiens-dentistes**, les **infirmiers** et les **masseurs kinésithérapeutes** à prescrire les substituts nicotiniques. Leurs patients ont ainsi accès au forfait d'aide au sevrage tabagique. Les sages-femmes bénéficient d'un élargissement de leurs droits de prescription à l'entourage de la femme enceinte ou accouchée.

"Moi(s) sans tabac"

Action nationale prévue au mois de novembre 2016

Dans la Nouvelle-Aquitaine, AddictLim a été désigné comme co-ambassadeur pour coordonner cette action au niveau du Limousin.

Vous serez sollicité pour y participer. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Addictlim, 05 55 05 99 00 ou contact@addictlim.fr

ou

Alicia Desvilles, coordinatrice du projet Nouvelle-Aquitaine : 07.89.92.08.31 et tabac.alpc@gmail.com

Les chiffres du réseau

De 50 à 150 euros par an pour arrêter de fumer

L'Assurance Maladie accompagne l'arrêt du tabac et rembourse, sur prescription, les traitements par substituts nicotiques (patch, gomme, pastille, inhalateur...) à hauteur de 50 € par année civile et par bénéficiaire. Ils doivent être prescrits sur une ordonnance consacrée exclusivement à ces produits ; aucun autre traitement ne doit figurer sur cette ordonnance. Pour les femmes enceintes, les jeunes de 20 à 30 ans, les bénéficiaires de la CMU complémentaire et les patients en ALD cancer, ce montant est de 150 €.

Source : <http://www.ameli.fr/assures/prevention-sante/l-arret-du-tabac.php>

Les informations du réseau

Pour plus d'informations sur les thèmes ci-dessous, pensez à cliquer sur le [lien en bleu](#)

Vous êtes libéraux et souhaitez participer à l'action : Répondez au questionnaire en ligne	Vous êtes libéraux, comment participer à l'action Moi(s) sans tabac ? : <ul style="list-style-type: none">. en vous engageant à relayer l'information,. en affichant la campagne dans les salles d'attente,. en abordant le sujet avec votre patientèle,. en accompagnant vos patients dans l'arrêt du tabac,. en vous formant à travers un tutoriel à destination des professionnels.
Vous êtes une association, une institution, une entreprise... et souhaitez participer à l'action : Répondez au questionnaire en ligne	Vous êtes une association, une institution, une entreprise..., comment participer à l'action Moi(s) sans tabac ? : <ul style="list-style-type: none">. en vous engageant à relayer l'information,. en affichant la campagne au sein de la structure,. en abordant le sujet avec votre file active,. en vous formant à travers un tutoriel à destination des professionnels,. en participant aux actions régionales mises en place dans chaque département,. en proposant des actions s'inscrivant dans ce projet.
Des actions de proximité en Nouvelle-Aquitaine	Un plan d'actions organisé Septembre 2016 Information des partenaires engagés dans des événements « déclic » ou « soutien » par une douzaine de réunions locales d'informations. Du 15 au 31 Octobre 2016 Mise en place des événements « déclic » sur 14 capitales départementales qui auront lieu dans des lieux de passage ou sur des événements régionaux déjà mis en place. Ils permettront d'inciter à l'inscription au challenge sur Tabac-info-services et d'informer sur les aides possibles au sevrage et sur les événements « soutien ». 5 novembre 2016 Événements « soutien » à Bordeaux, à Limoges, à Poitiers sous un format « questions-réponses » d'une durée de 2 heures. Ces rassemblements permettront aux participants de bénéficier de documents adaptés et de conseils personnalisés.
Les outils de la campagne	Le site internet : www.tabac-info-service.fr Le téléphone : 3989 L'application smartphone : tabac info service

Supports institutionnels



Les référents pour la Nouvelle-Aquitaine

Ambassadeur :
AGIR 33



Co-Ambassadeurs :
AddictLim



ANPAA Poitou-Charente



Quelques exemples d'événements proposés :

- . Communication sur des événements sportifs
- . Mise en place de formations pour les professionnels
- . Participation à un défi collectif pour soutenir l'événement
- . Affichage de la campagne nationale et régionale dans des lieux d'attente ou de détente
- . Mise en place d'actions auprès du personnel et des salariés
- . Organisation d'actions auprès de publics cibles : jeunes, femmes enceintes...

AddictLim, 26 avenue des courrières, 87 170 Isle, 05 55 05 99 00, contact@addictlim.fr

Conseil d'administration : Dr Laurent Durengue - Président, Dr Pierre Villéger - Vice-Président, Dr Danielle Galinat - Trésorière, Mme Martine Astorg - Vice-trésorière, Dr Catherine Chevalier - Secrétaire, Dr Catherine Boulin - Membre, M. Christophe Chevalier - Membre, Dr Pierre Cognard - Membre, Mme Sandrine David - Membre, M. Pierre Delprat - Membre, Dr Jean-Claude Etilé - Membre, Dr Olivier Marquet - Membre, Dr Dominique Moreau - Membre, M. Eric Peretti - Membre, Dr Pierre Sazerat - Membre, M. Bernard Wemelle - Suppléant.

Permanents : Coordonnateur de santé Dr A. Nguyen, Coordonnatrices administratives Mmes A. Desvilles/M. Gaulier, Secrétariat Mme P. Brouillaud, Déléguée de Santé Mme S. Blanc de Sousa

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre du réseau, merci de répondre à ce courriel en nous spécifiant "merci de ne plus m'envoyer la lettre"